Février 2017 JOURNAL DE L'ALBENC / N°85

Commune de L'ALBENC

Le journal de notre village !

POUR PLUS D'INFOS, RDV SUR :
WWW.ALBENC.FR

Sommaire

Infos communales & intercommunales p.2/3
Environnement p.4
Travaux p.5
Vie associative p.6
SENuRA p.7
Mémoires de l'Albenc p.8

Manifestations

- **Samedi 11 fevrier 2017 : Soirée célibataires Comité des fêtes**
- **Samedi 18 mars 2017 : Saint-Patrick - Roller**
- **Samedi 08 avril 2017 : La chasse aux œufs Sou des écoles**
- **Dimanche 23 avril 2017 : Le marché aux fleurs Sou des écoles**
- **Dimanche 7 mai 2017 : Le vide grenier Sou des écoles**
- **Samedi 13 mai 2017 : Fête du sport Comité des fêtes**
- **Dimanche 21 mai 2017 : La randonnée Sou des écoles**
- **Vendredi 2 juin 2017 : Apéroller et remise des roues - Roller**
- **Samedi 10 juin 2017 : Tournoi de la noix - Roller**
- **Samedi 17 juin 2017 : La kermesse Sou des écoles**
- **Vendredi 23 juin 2017 : Feux de la Saint Jean - MJC**
- **Week end 1er juillet : Vogue – Comité des fêtes**

Edito du Maire

En début d'année, c'est l'heure des bilans, des projets et des vœux.
L'année 2016 s'est écoulée et terminée, il était temps ! Certains l'ont pensé ou dit : une année lourde en drames humains avec une forte augmentation du nombre des attentats… Ayons une pensée pour toutes ces victimes innocentes frappées par la barbarie et l'intolérance.
Souhaitons que l'année 2017 se déroule plus sereinement. **Rêvons à plus de raison, de tolérance, d'harmonie et de paix pour cette nouvelle année.**
L'harmonie, la bonne entente commencent dans nos foyers avec nos proches, avec nos amis, nos voisins. Quel meilleur vecteur de lien que l'associatif, le bénévolat, le don de soi, de son temps, de sa créativité et de son énergie. Perpétuons le lien associatif, un des ciments de notre commune.
En effet les bénévoles ont su superbement animer l'année 2016 et répondre à notre besoin de bien vivre ensemble grâce à de nombreuses manifestations.
Un grand merci aux bénévoles d'associations, parents d'élèves, équipe enseignante, commerçants, artisans, entreprises, agriculteurs, personnel communal, conseillers municipaux qui font vivre notre village.
Un remerciement particulier aux agriculteurs et bénévoles qui répondent toujours présents pour entretenir les chemins de notre commune lors de la corvée des chemins.

Avec une population de 1172 habitants dont 176 enfants fréquentant l'école maternelle et primaire et la naissance de 8 filles et 10 garçons, on peut se féliciter de la création de la 7ème classe qui n'est pas prête de fermer.
Pour l'année 2017 les principaux projets seront :

- Les travaux d'accessibilité concernant les bâtiments communaux et les alentours (stationnements ….) dans un premier temps
- Un ambitieux projet d'aire de terrain multi sports, de jeux d'enfants et d'une halte vélo route est à l'étude et en attente de subventions
- La révision du Plan Local d'Urbanisme

Veuillez noter dès maintenant la date d'inauguration de la 7ème classe et des travaux d'accessibilité de la mairie le samedi 11 mars à 11h.
L'autre grand sujet que j'évoque dans un article de ce bulletin c'est la naissance de la nouvelle intercommunalité dont nous faisons maintenant partie depuis le 1er janvier.
Il parait que l'on souhaite les vœux de nouvelle année jusqu'au 31 janvier. En ma qualité de Maire, je me permets de déroger à la tradition !!
Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de bonheur, de prospérité et de très bonne santé pour l'année 2017.

Ghislaine Zamora

Echos du conseil

COMPTE-RENDU DU 16 JUIN 2016

- Approbation de la fusion du budget principal et du budget annexe commerces et logements.
- Création d'une régie générale pour les encaissements divers en mairie.
- Changement d'assurance : l'offre de GROUPAMA a été retenue.
- Information sur le conseil d'école et TAP.

COMPTE-RENDU DU 23 AOUT 2016

- Délibération pour l'aménagement des locaux intérieurs de la mairie : demande de subvention auprès du département.
- Délibération pour l'aménagement d'une classe supplémentaire : demande de subvention auprès du département et au titre de la DETR.
- Délibération pour l'occupation du domaine public par les commerçants (délimitation des terrasses et montant des redevances).

COMPTE-RENDU DU 19 OCTOBRE 2016

- Délibération prononçant la dissolution du budget annexe commerces au 31/12/2016.
- Délibération concernant la demande de financement au SEDI pour l'éclairage public route des Rivoires du Nan.
- Délibération concernant la composition du conseil communautaire de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes du Pays de St Marcellin, de la Bourne à l'Isère et Chambaran Vinay Vercors.
- Projet Eolien : le conseil municipal se positionne contre le projet présenté.
- Présentation du projet de travaux de la 7ème classe.
- Délibération autorisant le maire à signer le contrat de maintenance avec la société COSOLUCE pour le changement du logiciel de gestion communale.

COMPTE-RENDU DU 23 NOVEMBRE 2016

- Délibération autorisant le maire à signer la convention de mutualisation de véhicule « cureuse » de la Régie eau et assainissement.
- Délibération autorisant le maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'accès des collectivités et associations aux déchèteries avec le SMICTOM Sud Grésivaudan.
- Installation place Jean Vinay d'une borne de rechargement pour les véhicules électriques par le SEDI.

Tous les compte-rendus sont consultables dans leur intégralité sur « albenc.fr »

PLU Plan Local d'Urbanisme OU PLUI Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ?

Suite à la loi pour l'Accès au Logement et d'un Urbanisme Rénové (loi ALUR), les conseils municipaux des 47 communes de la nouvelle intercommunalité vont devoir se positionner avant le 27 mars 2017 pour ou contre le transfert de la compétence en matière d'élaboration et de suivi du Plan Local d'Urbanisme.

Le 2 février, le conseil municipal de l'Albenc s'est positionné contre le transfert de cette compétence.

Si 25% des communes représentant 20% de la population de l'intercommunalité votent contre le transfert, le PLU restera communal. Dans ce cas, la révision du PLU de l'Albenc débutera en 2017 pour le mettre en compatibilité avec le SCOT et le Grenelle de l'environnement.

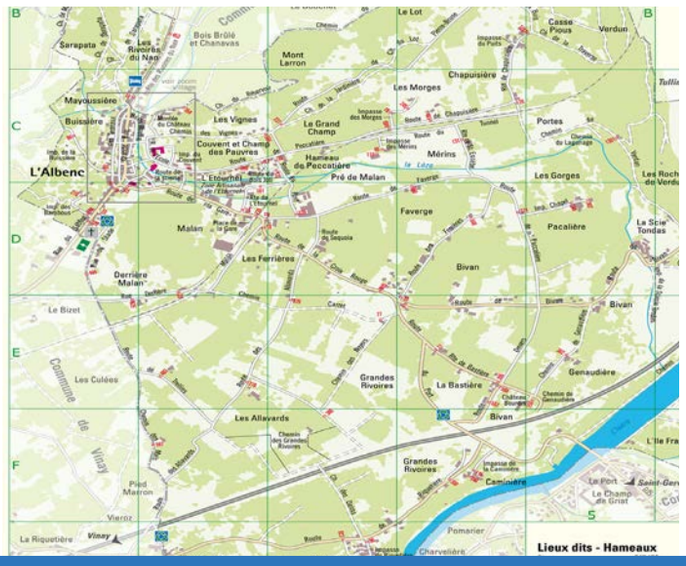

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)

La communauté de communes du Sud-Grésivaudan a un nouveau nom :
(Il sera définitivement entériné d'ici fin mars par les 47 communes adhérentes.)
Saint Marcellin Vercors Isère Communauté

QUELQUES CHIFFRES

47 communes, 43 853 habitants, superficie 596 km2, 20 500 logements, 4 300 entreprises, 13 500 emplois, 74 conseillers communautaires.
Pour l'Albenc titulaire : Ghislaine Zamora et suppléant : Gérard Cambon
Durant 2 ans, un grand nombre de conseillers municipaux ont participé aux ateliers de la fusion pour construire la nouvelle intercommunalité.
Le 1er conseil communautaire a eu lieu jeudi 12 janvier.

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DE L'EXÉCUTIF :

Président - Frédéric De Azevedo, Maire de Saint André en Royans

1ère Vice-présidente Cohésion sociale, prévention et politique de la ville
Mme Di Maria Nicole, Maire de Cras,

2ème Vice-président Développement économique et agriculture
M Roux André , Maire de Chatte,

3ème Vice- présidente Ressources humaines et partenariats publics
Mme Moreau-Glenat Geneviève, Adjointe de Choranche,

4ème Vice-président Développement culturel, projet de territoire et développement durable
M Revol Jean Michel, Maire de Saint Marcellin,

5ème Vice-présidente Enfance et jeunesse
Mme Uni Dominique, Adjointe de Saint Vérand,

6ème Vice- président Collecte et valorisation des ordures ménagères
Mr Vernet Jean Marc, Conseiller munIcipal à Vinay,

7ème Vice-présidente Développement touristique et patrimoine
Mme Jolland Marie-Chantal, Maire de St Antoine de l'Abbaye,

8ème Vice- président Services techniques
M Creach Yvan, Maire de St Romans,

9ème Vice-présidente Aménagement du territoire et planification
Mme Dupraz-Forey Isabelle, Maire de Vatilieu,

10ème Vice- président Environnement et énergie
M Lavergne Vincent, Maire de Montagne,

11ème Vice-présidente Economie numérique et politiques contractuelles
Mme Vassieux Amandine, Adjointe de Pont En Royans,

12ème Vice-président Eau et assainissement
M Cartier Jean, Maire de Beaulieu,

13ème Vice-président Sport, loisirs et citoyenneté
M Gentit Michel, Maire de Saint Sauveur,

14ème Vice-président Insertion, emploi et développement de l'économie sociale et solidaire
M Faure Jean Pierre, Maire de St Quentin sur Isère,

15ème Vice-président Finances
M Belle Sylvain, Conseiller municipal à Saint Hilaire du Rosier,

Le prochain conseil communautaire aura comme ordre du jour entre autres la création et organisation des commissions thématiques, la création des budgets, etc, pour la mise en place de l'intercommunalité.

Aux urnes citoyens !

PETIT RAPPEL SUR LE CALENDRIER ÉLECTORAL DE 2017 :

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

1er tour Dimanche 23 avril 2017
2ème tour Dimanche 7 mai 2017

ELECTIONS LÉGISLATIVES

1er tour Dimanche 11 juin 2017
2ème tour Dimanche 18 juin 2017

Pour chaque élection, le bureau de vote de la mairie de l'Albenc sera ouvert de 8 heures à 19 heures.

Pour pouvoir voter, vous devez :

- Avoir 18 ans ou plus la veille du 1er tour de l'élection (soit le 22 avril 2017 pour la présidentielle le 10 juin 2017 pour les législatives)
- Etre de nationalité française
- Jouir de vos droits civiques
- Etre inscrit sur les listes électorales de la commune

Documents à présenter au bureau de vote:
Comme dans toutes les communes de plus de 1000 habitants, vous devrez présenter OBLIGATOIREMENT une pièce d'identité avec photo, en plus de votre nouvelle carte d'électeur. Cette dernière n'est d'ailleurs pas obligatoire mais facilite le repérage des électeurs sur les listes électorales.

LISTES ELECTORALES

En principe, pour voter pour ces deux scrutins, vous devez vous être inscrit(e) sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2016.
Si vous avez 18 ans entre le 1er janvier et le 28 février 2017, vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales, à la condition d'avoir effectué le recensement citoyen l'année de vos 16 ans dans la commune. Dans le cas contraire, présentez-vous à la mairie.
A noter : vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en 2017, en vous présentant à la mairie avant le premier tour (et avoir ainsi le droit de voter), dans certains cas particuliers, et notamment si :

- vous aurez 18 ans entre le 1er mars 2017 et la veille du 1er tour de chaque élection (présidentielle ou législative)
- vous avez déménagé à l'Albenc après le 1er janvier 2017 pour des motifs professionnels.

Suite à la révision des listes électorales en janvier 2017, de nouvelles cartes d'électeurs seront envoyées au domicile de tous les électeurs de la commune, à partir de mars 2017.

VOTE PAR PROCURATION :

Si vous êtes absent(e) le jour des élections vous pouvez voter par PROCURATION.
Pour cela, vous devrez choisir un MANDATAIRE, inscrit obligatoirement sur les listes électorales de l'Albenc, qui votera pour vous (vous serez le « mandant »). Attention ce mandataire ne peut avoir qu'une seule procuration en provenance de la métropole (et une d'un Français de l'étranger).
Pour établir une procuration, vous devez vous rendre personnellement au commissariat de police, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou au consulat de France dont dépendent votre domicile ou votre lieu de travail. Vous pouvez télécharger et imprimer le formulaire de procuration sur Internet ou le remplir sur place.
Les noms et prénoms, l'adresse, et la date de naissance de votre mandataire vous seront demandés. Vous pouvez faire une procuration pour un seul ou les deux tours d'une élection ou pour une période donnée (un an maximum) couvrant, par exemple, les deux élections de 2017.
La procuration sera envoyée directement au bureau de vote (Mairie de l'Albenc) par La Poste. Pour être sûr(e) qu'elle arrive à temps, ne la faites pas à la dernière minute. Un délai minimum d'une semaine avant le scrutin semble raisonnable. Vous devrez informer vous-même votre mandataire car il(elle) ne recevra pas de volet de cette procuration.

Lieux les plus proches de L'Albenc pour établir une procuration

Gendarmerie de Tullins (conseillé)
8 rue du 8 mai 1945, 38210 TULLINS
Tél : 04 76 07 00 17
Horaires :
lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

Gendarmerie de Vinay
8 rue de la gendarmerie, 38470 VINAY
Tél : 04 76 36 70 17
Horaires : mercredi de 14h à 18h
samedi de 8h à 12h

Pour toute information sur des situations particulières, veuillez contacter la mairie de l'Albenc

Etat-civil

NAISSANCES

METRAL-DESCHAMPS Mélanie 24 mars 2016
CHATELAIN Axelle .....23 juillet 2016
SELLA BASDEVANT Luc .....31 août 2016
MISSUD Elisio.....1er septembre 2016
KANEDANIAN DYON Charlie ...2 septembre 2016
MENON Lorenzo .....4 septembre 2016
PRABEL CECCHINI Adèle.....4 septembre 2016
BARET Clémentine.....12 septembre 2016
CORDEIRO Théa.....3 octobre 2016
GRASSINI-FERREIRA Lucas....23 octobre 2016
JEANNE Corentin.....26 octobre 2016
MORENO MORENO Carla.....24 décembre 2016
ANIAS Loé .....4 janvier 2017

DÉCÈS

ROZAND Eugénie,
Léonie épouse PICAT .....23 juillet 2016
ARDIN Hervé.....06 août 2016
MILAN Etienne (Pierrot).....16 Décembre 2016
DE NITTO Tommaso.....10 janvier 2017

La fin des demandes de carte d'identité à la mairie de L'Albenc

La Bretagne a été la région pilote pour tester la nouvelle procédure de délivrance des cartes nationales d'identité. Cette mesure va être étendues à l'ensemble de la France en mars 2017.
Ainsi, à partir de mars, vous ne pourrez plus faire votre demande de carte d'identité en mairie de l'Albenc, en effet tout comme les passeports depuis 2014, elles ne seront plus territorialisées. Les cartes nationales d'identité biométriques seront délivrées dans une des 26 communes de l'Isère.
(Saint-Marcellin, Voiron, Grenoble…)
Déjà détentrices des dispositifs de recueil (DR) des passeports, ces communes seront en mesure de scanner les empreintes digitales lors de la demande.
Cette réforme tend à sécuriser le titre d'identité.

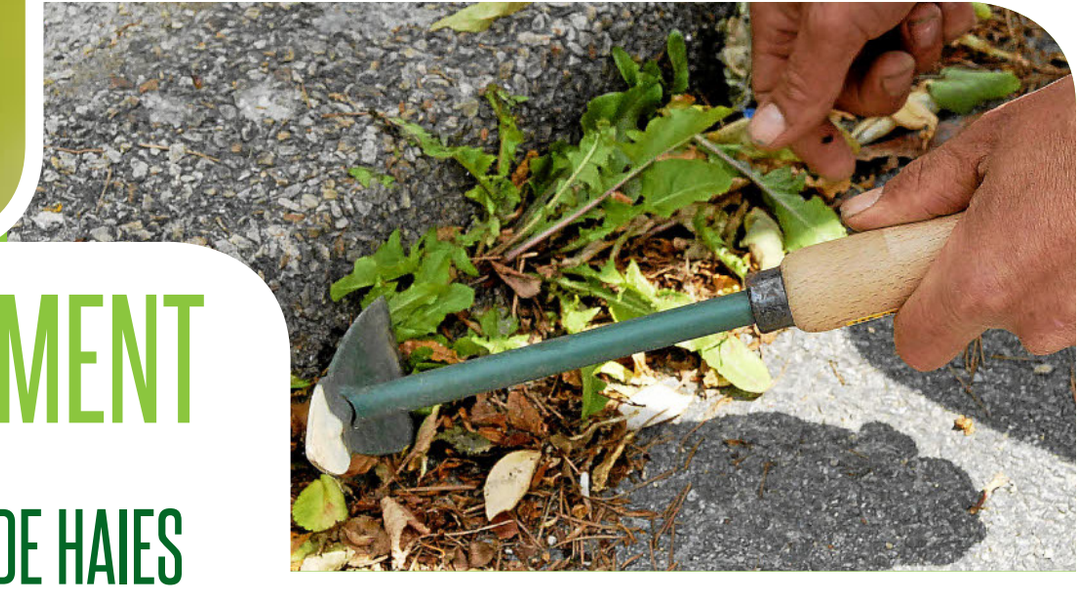

ENVIRONNEMENT

ELAGAGE ET TAILLE DE HAIES EN BORDURE DU DOMAINE PUBLIC.

Le non-respect de la réglementation en matière d'élagage et de taille de haies en bordure du domaine public cause des gênes et des risques.

- Encombrement des trottoirs qui oblige les piétons à marcher sur la route.
- Manque de visibilité
- Difficultés d'accès pour les poids lourds (pompiers, livraisons, engins agricoles…)

Il incombe aux propriétaires particuliers ou agriculteurs d'entretenir leurs haies et leurs arbres en limite de propriété sur le domaine public : trottoirs, routes départementales, communales, chemins ruraux.

Conformément à la législation :

« Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou agriculteurs. Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci…. les arbres de haut jet doivent être, par les soins des propriétaires ou des fermiers, élagués sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol. »

ZÉRO PESTICIDE

Le ministère de l'environnement a pour objectif « zéro pesticide » dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017.

Toutes les communes françaises sont directement concernées et les particuliers le seront en 2019 suite à la loi du 22 juillet 2015.

Cette loi vise à garder ou améliorer la qualité de l'eau que nous buvons. Nous avons la chance d'avoir de l'eau potable dans notre région, préservons notre santé et celle de nos enfants.

La commune de L'Albenc doit participer à ce changement.
Nous avons à cœur de trouver des solutions alternatives et de réduire significativement l'usage de produits phytosanitaires.

Cette réduction de l'usage de produits par les agents communaux va se faire progressivement.

Nous comptons sur la participation de chacun pour entretenir devant chez lui et limiter dès maintenant l'usage des pesticides désherbants.

DÉNEIGEMENT : À CHACUN SON RÔLE

Les employés communaux ont la charge du salage modéré et du déneigement des accès routiers, de la cour de l'école, des abords des bâtiments publics, des parkings… Il est rappelé que le déneigement du premier mètre des trottoirs et des abords des entrées relève du devoir des particuliers et des commerçants.

VENEZ CHERCHER 2 AMPOULES LED GRATUITES

Venez chercher 2 ampoules LED gratuites
A partir du lundi 13 février, les 30 premiers Albinois à se présenter en mairie pourront retirer gratuitement, aux heures d'ouverture de la mairie, leur lot de 2 ampoules LED jusqu'à épuisement des stocks.

LA 7ÈME CLASSE

Début juillet 2016, l'inspection d'académie a prévenu la commune que l'ouverture d'une 7ème classe était envisagée. Plusieurs solutions étaient possibles : soit refuser l'ouverture par absence de classe existante, soit louer un préfabriqué, soit créer une nouvelle classe dans la dernière aile disponible des locaux de la mairie-école. Une prise de décision rapide s'est imposée.
Pour le confort des enfants et des enseignants, il a paru évident qu'il fallait accepter l'ouverture.
La solution retenue pour loger les écoliers fut de créer une nouvelle classe.

Cet investissement a paru justifié pour les années à venir au vu de l'accroissement régulier de la population (24 naissances en 2015, 18 en 2017 au lieu des 10 en moyenne les années précédentes). Ces travaux étant subventionnés par l'Etat et par le Département, le chantier n'a pu démarrer qu'en octobre après l'obtention des subventions. Les vacances de la Toussaint ont permis d'effectuer le gros œuvre pour ne pas perturber le fonctionnement de l'école. A la rentrée, c'est la salle des mariages (salle du conseil municipal) qui a accueilli pour le 1er trimestre les 24 enfants de la nouvelle classe (CE1-CE2).

C'était un retour aux sources car à l'origine cette salle était une salle de classe. Certains albinois s'en souviennent car ils ont usé leur fond de culotte dans ce lieu !!

Comme prévu, la classe a été livrée le 3 janvier grâce au professionnalisme des entreprises et à la supervision de Gérard Cambon.
Lors des réunions préparatoires les enseignants ont fait apparaître le besoin de sanitaires et de points d'eau supplémentaires au 1er étage.
Malgré les difficultés techniques, cette demande a pu aboutir et deux WC et points d'eau ont été créés.
Les enseignants et les enfants sont tout à fait satisfaits des nouveaux équipements.

Nous vous invitons à venir visiter les lieux

LE SAMEDI 11 MARS À 11H

lors de l'inauguration des travaux mairie et école, nous partagerons à cette occasion le verre de l'amitié.

TRAVAUX MAIRIE & ACCESSIBILITÉ

Profitant de l'obligation réglementaire de mise en accessibilité des locaux communaux, un réagencement de la mairie a été effectué en janvier.
Vous aurez le plaisir de constater les changements apportés au secrétariat lors de votre passage en mairie.

ALBINOIS, ALBINOISES !

La commune de l'Albenc souhaite établir un contact de proximité avec vous de façon à pouvoir communiquer des actualités (dates coupures d'électricité, coupures d'eau, travaux de voirie,...). Pour cela, la commune de l'Albenc souhaite recueillir votre adresse email et un numéro de téléphone portable. La communication sera ainsi réalisée par message email et SMS. Ces informations resteront confidentielles et ne seront pas communiquées.
Naturellement, les actualités et informations relatives à la commune continueront à être affichées et à être diffusées via le site internet www.albenc.fr.
Nous vous invitons à renseigner vos adresse email et numéro de téléphone portable sur le coupon – réponse figurant au dos et à le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous pouvez également remplir le formulaire en ligne sur www.albenc.fr

RUGBY

L'USARG c'est reparti !

L'équipe des moins de 8 ans

Tout d'abord, le président Xavier DUPONT, les dirigeants et tous les joueurs du club s'associent pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017, une bonne santé et qu'elle vous soit riche en émotions.

En changeant de coachs au printemps, l'équipe première de l'US Albenc Rive Gauche est repartie sur de bonnes bases en intégrant des jeunes formés au club, des joueurs qui sont venus de l'extérieur pour relever le défi proposé par les 2 entraineurs Yoann VANGI et Jérome COURTIAL, eux-mêmes issus du club et en s'appuyant sur des joueurs expérimentés qui ont continué l'aventure. Le démarrage de la saison a commencé le 05 Août dernier avec 2 séances d'entrainement par semaine. L'équipe est engagée dans un championnat territorial de 4ème série dans le comité des Alpes où ils affronteront 6 équipes en match aller-retour. Le championnat a débuté le 25 septembre dernier et à ce jour l'équipe est toujours invaincue après 7 journées dont 3 victoires à l'extérieur. Pour se qualifier, il faudra terminer aux 4 premières places afin de disputer une demi-finale qui se jouera en aller-retour également. 2 matchs amicaux se sont déroulés en janvier afin de préparer au mieux l'équipe et l'USARG se déplacera à Voreppe le dimanche 12 Février pour le retour à la compétition officielle.

Le club s'est agrandi avec l'arrivée de nouveaux dirigeants et de nouveaux diplômés en tant qu'éducateur au nombre de 3 notamment avec Patricio DONATO fraîchement diplômé qui a suivi l'an dernier une formation de 60 heures. Nous poursuivons cette année encore les formations de nos éducateurs afin d'encadrer nos jeunes de 6 à 18 ans. Notre école de rugby en entente avec l'US VINAY s'étoffe de plus en plus avec une quinzaine de jeunes (filles et garçons). Si vos enfants sont intéressés,vous pouvez prendre contact à tout moment avec le président Xavier DUPONT au 06 44 11 16 84.

Xavier DUPONT - Président USARG

Ça bouge en décembre

Avec le téléthon, le marché de Noël, le repas du CCAS, et le stand de l'an, il y en avait pour tous les goûts. Encore un mois de décembre animé à L'Albenc.

Téléthon

Téléthon

Stand de l'An

Repas de Noël CCAS

Marché de Noël

COUPON REPONSE A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

Adresse email : .....

N° tél portable : .....

La SENuRA, vous connaissez ?

La carpocapse, l'anthracnose, le colletotrichum, la mouche du brou, la bactériose ça vous dit quelque chose ?
Oui ? Alors vous faites sans doute partie des pros de la noix ou de leurs proches, et vous êtes un vrai enfant du terroir nucicole, ... ou un(e) biologiste. Il s'agit en effet de quelques-unes des menaces qui pèsent sur les noyers dont les vergers couvrent la commune.
La Station d'Expérimentation Nucicole Rhône-Alpes (SENuRA) s'occupe, entre autres, des moyens de vaincre ces menaces.

PARTONS À SA DÉCOUVERTE...

Elle est située à Chatte. Vous pouvez la repérer à la grosse noix installée sur la route de Saint Marcellin auprès d'un bâtiment abritant plusieurs organismes spécialisés. Elle vient de loin : les premières expérimentations sur le noyer à Chatte, remontent à 1967. La station expérimentale des débuts est reprise en 1979 par le CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes), puis devient en 1993, la « SENuRA » créée sous statut d'association loi 1901, à l'initiative de la filière noix.
C'est une des deux stations de recherche appliquée dédiées entièrement à la noix sur les 45 sites français d'expérimentation qui travaillent sur l'ensemble des fruits et légumes. L'autre est son homologue de Creysse, dans le Sud-Ouest (au coeur de la région de la noix du Périgord).
Dédiée à la recherche appliquée avec des programmes d'expérimentation liés aux problématiques de la filière, ses missions incluent également des prestations à la demande de divers acteurs, la diffusion de méthodes innovantes et la formation. Elles s'inscrivent dans une démarche de production raisonnée et de protection de l'environnement.
La station dispose d'un verger de noyers de près de 30 ha dans la zone agricole protégée de Chatte. Cela lui permet de poursuivre des essais sur le terrain, tout en générant des fonds propres par la vente de sa production.

ELLE MARCHE COMMENT ?

La SENuRA est gérée par un conseil d'administration de 27 membres, qui représentent les divers acteurs de la filière noix. Depuis près d'un an, son président est Christian Mathieu, conseiller municipal à l'Albenc. Le président de la Chambre d'agriculture de l'Isère, Jean-Claude DARLET en est le co-président. Une commission technique participe à l'élaboration du programme expérimental, en fonction des besoins et perspectives de la profession. Outre ses fonds propres liés à sa production de noix et à des prestations de services, elle est financée par des subventions départementales, régionales, nationales ou européennes, et une participation des organisations de producteurs adhérentes.
La station emploie environ une dizaine de personnes pour l'expérimentation, l'exploitation du verger et l'administration. Elle accueille régulièrement des stagiaires de fin d'études. Elle profite actuellement de la collaboration d'un étudiant de doctorat dans une université belge.
Elle possède l'agrément BPE (Bonnes Pratiques d'Expérimentation) pour la réalisation des essais et études et fait appel, quand nécessaire, à des laboratoires d'analyse spécialisés. En liaison avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère et le CTIFL, elle travaille en réseau avec la station de Creysse et d'autres sites expérimentaux au niveau national et international (principalement en Europe et aux Etats Unis), avec les organismes professionnels adhérents et des organismes de recherche comme les unités de l'INRA.

MAIS... PRATIQUEMENT ELLE FAIT QUOI ??

Elle conduit des expérimentations sur différents thèmes, les essais pouvant être faits dans ses propres vergers ou dans ceux de producteurs :

- La production, mise en essai et suivi de nouvelles variétés de noix. On peut citer les LARA et FERNOR, noix hybrides, fruit de décennies de recherche en coopération avec divers organismes, séduisantes par leurs rendements à l'hectare supérieurs aux variétés de « noix de Grenoble AOP ».
- La conduite des vergers avec, entre autres, les techniques de taille adaptées aux variétés, aux sols, aux conditions climatiques. Les tests dans ce domaine sont étalés sur plusieurs années.
- La production raisonnée, notamment dans la lutte contre les ravageurs et les parasites. Elle privilégie, autant que possible, les solutions de prévention alternatives (confuseurs sexuels – phéromones) plutôt que les produits phytosanitaires. Avec la généralisation de l'emploi des piégeages, en cas d'infection, l'accent est mis sur les traitements ciblés les moins invasifs et les plus soucieux de l'environnement.

La station produit des fiches techniques à la disposition des nuciculteurs, pour l'identification, les moyens de prévention et les traitements.

- Des études sur l'eau et l'irrigation, dans le cadre du contrat de rivières, pour limiter au maximum et rationaliser les apports d'eau et pour réguler les rejets des eaux de lavage. Elles sont menées notamment avec le concours de l'agence de l'eau et liées à des études sur les traitements des sols.
- La conduite de vergers en agriculture biologique.
- Les effets des produits phytosanitaires et/ou biologiques sur l'environnement.

Elle effectue des tests d'homologation pour des produits phytosanitaires ou biologiques tenant compte de leur efficacité et des facteurs environnementaux. Elle intervient également pour faire des prévisions de récolte dans des parcelles de référence, sur des branches d'arbres témoins (vous pourrez peut-être les repérer : elles ont de la rubalite....).
Les informations, préconisations, méthodes et innovations techniques qu'elle propose sont relayées par les organismes professionnels de producteurs pour l'amélioration des techniques de production , permettant un travail de veille et d'alerte des producteurs.

ET LE FUTUR ??

Avec du personnel qualifié et très motivé, des compétences reconnues, l'appui des producteurs et acteurs de la filière noix, un bon réseau, la SENuRA a beaucoup d'atouts.
Comme beaucoup d'organismes, elle est confrontée à la stagnation et à la réduction des financements publics. Cela exige une recherche de ressources financières complémentaires, pour assurer le développement de ses recherches et les investissements nécessaires à la modernisation de ses installations, gages de pérennité de son activité au service des professionnels de la noix. La SENuRA mise aussi sur le développement de sa communication et de son réseau local, national et international... Surtout que cette année, en novembre 2017, aura lieu le symposium international de la noix au Chili, où la station enverra une délégation de producteurs et chercheurs !

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site : www.senura.com

Vue générale des fouilles de Bivan

MEMOIRES DE L'ALBENC

Vous avez été nombreux à souhaiter retrouver des articles historiques dans le bulletin, comme c'était le cas jusqu'en 2010, déjà… Que ce vœu se réalise en 2017 ! Je m'efforcerai de vous proposer régulièrement des notices historiques sur l'Albenc : de nouveaux sujets ou des articles réécrits. Sur le site de la commune, vous retrouverez cet article et tous les sujets précédemment traités.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'ALBENC

Les fouilles archéologiques de Bivan, réalisées en 1988 à l'occasion des travaux de construction de l'autoroute A49, ont mis à jour des traces d'occupation humaine très anciennes sur notre commune.
Le site de Bivan offrait une situation remarquable. La vallée de l'Isère permettait de communiquer aisément des Alpes au Rhône. Les hommes pouvaient franchir la rivière par un gué pour aller s'approvisionner en bois et chasser dans le massif du Vercors tout proche. Le site, à proximité d'une source, installé sur deux terrasses bien exposées, offrait un environnement accueillant et sûr. Il était à l'abri des inondations et permettait de voir arriver d'éventuels assaillants.
Trois phases d'occupation ancienne ont pu être mises en évidence depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen Age. Le site a parfois été abandonné mais il a fait l'objet d'une occupation discontinue jusque vers l'an mil.

Au néolithique (entre 5000 et 2000 avant J.C.)

Des hommes préhistoriques ont installé un camp de base à Bivan à la fin du Néolithique. Il s'agissait probablement d'un petit groupe de chasseurs-cueilleurs qui commençaient à s'adonner à l'agriculture saisonnière et à l'élevage. C'est un des rares exemples d'une occupation néolithique en vallée. C'est à cette époque, que des paysans, éleveurs et artisans s'installent sur notre territoire et dans le Royans, comme à Vassieux. Ils déploient une intense activité de taille de lames et d'outils en silex, preuve en est : un ensemble de plus de 4000 restes de silex retrouvés sur place.

Au premier âge du fer (entre 850 et 500 avant J.C.)

Le site est occupé au premier âge du fer appelé Hallstatt, du nom d'un site autrichien. Les fouilles ont permis la découverte d'une grande fosse de forme oblongue remplie de fragments variés. Plus de 500 fragments de céramiques, cuites dans un four simple, ont été mis à jour. Plus de la moitié correspondent à des vases en céramique grossière. Pour le reste, il s'agit de fragments de jattes et d'écuelles en céramique plus fine. Par analogie avec d'autres sites, cette occupation peut être datée, sans aucune précision, du Hallstatt final, soit vers 600 à 500 avant J.C.
Ces Albinois étaient donc d'origine celte, et même des Gaulois.
Ils appartenaient à la tribu des Vertacomocorii qui a donné son nom au Vercors. Cette peuplade dépendait d'une plus grande confédération : les Voconces installés au sud de l'Isère entre le Rhône et la Durance. Ce type d'habitat isolé - un établissement agricole - correspond bien à celui des Gaulois ; des Gaulois qui étaient avant tout des agriculteurs et des éleveurs mais aussi des potiers. Ils excellaient également dans le travail du bois et dans la production d'armes et d'outils en fer.
Ainsi les premiers Albinois ont vécu à l'époque de la Préhistoire. Nous évoquerons une prochaine fois l'époque romaine et le Haut Moyen Age.

Henri Cazes

La randonnée des hameaux et la visite guidée du village ont connu un succès mérité le 16 octobre dernier. Merci au Comité des fêtes qui a assuré l'organisation et la logistique de cette manifestation. Un grand merci à Marie Christine Pohren (en particulier pour la rando) et à Jeanne Pohren avec qui j'ai préparé ces animations.
Le Comité des fêtes vous proposera à l'occasion des prochaines Journées du Patrimoine la rando des hameaux et la visite guidée du village.

Directeur de la publication : Ghislaine ZAMORA **- L'équipe rédactionnelle :**
Henri CAZES, Christelle GUIONNEAU, Cheryl ROLLAND, Anne-Laure ROUQUAIROL, Catherine STUCK, Marjory LUYTON
Merci à André VALLIN pour ses photos

Imp. PRESS VERCORS - Imprimé sur papier recyclé IMPRIM'VERT®